



CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Présidence du Conseil d'Etat
Information (IVS)

Präsidium des Staatsrates
Information (IVS)



Service de la protection de
l'environnement
Dienststelle für Umweltschutz

COMMUNIQUE POUR LES MEDIAS

1^{er} octobre 2012

50 ans du Service de la protection de l'environnement Inauguration du stand à la Foire du Valais

(IVS).- Le Service de la protection de l'environnement (SPE) fête ses 50 ans. Au travers de son stand interactif à la Foire du Valais, la population valaisanne est invitée à découvrir les défis environnementaux pour notre canton, le rôle du SPE et les résultats obtenus. Le stand du SPE a été officiellement inauguré ce jour par le conseiller d'Etat Jacques Melly chef du Département des transports, de l'équipement et de l'environnement.

Le Service de la protection de l'environnement du canton du Valais (SPE) a été créé en 1962. Les premiers efforts ont porté sur l'épuration des eaux usées avec la création des premières stations d'épuration de Bellwald (1963) et Verbier (1966). Durant les années septante, le Service s'est notamment occupé de la lutte contre le fluor et de la prolifération des algues dans le Léman.

Au milieu des années 1980, les pics de pollution de l'air ont amené le SPE à mettre en place un réseau de surveillance et prendre les mesures permettant de réduire les rejets polluants de l'industrie, des chauffages et du trafic routier. Au tournant du millénaire, le SPE s'est attelé à la mise en conformité des décharges du canton. De nos jours, l'assainissement des sites contaminés des grandes industries ainsi que la protection des captages d'eau potable sont quelques-unes des grandes priorités d'intervention du SPE.

Une des missions du Service est de conseiller le grand public en matière environnementale. Dans ce but, le SPE a choisi de fêter son 50^e anniversaire lors de la Foire du Valais en proposant un stand composé d'animations interactives. Cette action permet de mieux faire connaître les défis environnementaux du canton, les missions du Service et les résultats obtenus.

A cette occasion, 200 élèves de 5^e-6^e primaire et de 1^e-2^e du cycle d'orientation pourront tester, matin et après-midi, les animations proposées avec l'aide de collaborateurs du SPE. En collaboration avec le Service de l'enseignement, ces activités permettant d'expérimenter les principaux enjeux environnementaux liés aux thèmes de l'eau, de l'air, du bruit, de l'électrosmog et des sites pollués.

Enfin, une nouvelle brochure d'information présentant les dix thèmes traités par le SPE vient d'être publiée. Ce document propose notamment des bons conseils pour les privés ainsi que les principaux résultats et chiffres-clefs du SPE (*voir aussi ci-après « l'environnement valaisan en chiffres »*). Cette brochure est disponible sous www.vs.ch/environnement.



L'environnement valaisan en chiffres

- **Air** : Plus de 60% de la population est exposée à des concentrations excessives de particules fines, bien que ces émissions ont diminué de 32% depuis 25 ans.
- **Eau** : Par jour et par habitant, la production d'eaux usées est de 436 litres, alors que la consommation d'eau potable est de 170 litres.
- **Bruit** : Le long du réseau routier cantonal, les valeurs limites liées au bruit sont dépassées sur environ 200 kilomètres.
- **Déchets** : En 2010, 156'000 tonnes de déchets ont été brûlés dans les 3 usines d'incinération d'ordures ménagères du canton.
- **Electrosmog** : Sur le territoire cantonal, on compte environ 700 sites d'antennes de téléphonie mobile, contre plus de 10'000 en Suisse.
- **Sites pollués** : En 2011, l'industrie valaisanne de l'aluminium et de la chimie a investi quelque 20 millions de francs pour assainir une partie de ses sites contaminés.

Activités du SPE en chiffres (résultats pour l'année 2011)

- Le SPE a octroyé **5.6 millions de subventions cantonales** et redistribué 2.4 millions de subventions fédérales, à destination principalement des communes ;
- Les collaborateurs du SPE ont mesuré les émissions polluantes de 305 installations et assuré le suivi de **13'134 infrastructures** (ex. pressings, garages, chauffages) contrôlées par des tiers ;
- Sur l'ensemble du canton, **le nombre de décharges** exploitées sans autorisation est passé **de 154 à 35** au cours de la période d'octobre 2008 à décembre 2011 ;
- Diverses actions médiatiques de sensibilisation, ainsi que **11 communiqués de presse** ont servi à informer la population valaisanne sur l'état de l'environnement.

Note aux rédactions

Pour tout renseignement au sujet du 50^e anniversaire du Service de la protection de l'environnement du canton du Valais, vous pouvez contacter Cédric Arnold, chef de Service, au 027 606 31 55 ou 079 628 36 02.